

Tenue du Conseil d'Administration de L'ANCFCC

Le mercredi 25 décembre 2024, s'est tenu le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC), sous la présidence de Ahmed EL BOUARI, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, avec la participation de Abdeltif LOUDYI, Ministre Délégué auprès du Chef de Gouvernement, chargé de l'Administration de la Défense Nationale, ainsi que les représentants des autres départements ministériels, membres du Conseil d'Administration.

Lors de cette réunion, le Président a noté avec grande satisfaction, les efforts déployés par l'ANCFCC ces dernières années, ayant permis d'accroître de manière significative la superficie immatriculée notamment dans le monde rural dans le cadre des grands projets d'immatriculation foncière d'ensemble. Ces réalisations ont un impact direct sur le développement économique et social du monde rural.

Il a également souligné les importantes actions menées par l'Agence pour la modernisation de son système de production et de ses méthodes de travail, dans le cadre du projet stratégique de la dématérialisation des process.

Il a par ailleurs félicité l'ANCFCC pour sa participation aux différents projets de l'Etat, ainsi que sa coopération avec l'ensemble des Ministères et Etablissements Publics.

Karim TAJMOUATI, Directeur Général de l'ANCFCC, a fait une présentation des différents points inscrits à l'ordre du jour en mettant en relief les performances prévisionnelles, au 31 Décembre 2024, notamment :

- L'établissement à travers le Royaume de 373 000 nouveaux titres fonciers ;
- L'immatriculation foncière de 1 100 000 hectares ;
- La délivrance de 2 000 000 certificats de propriété digitaux ;
- La réalisation d'un chiffre d'affaires de 9.2 Milliards de dhs ;
- Le versement au budget de l'Etat de 6 Milliards de dhs ;
- La poursuite du projet de digitalisation des services destinés aux citoyens et aux partenaires institutionnels et professionnels.

Le Directeur Général a également présenté le budget et le plan d'actions au titre de l'exercice 2025, qui a pour principaux objectifs l'augmentation de la superficie immatriculée, la poursuite du programme de la cartographie ainsi que la continuité des projets structurants de l'Agence.

Ces projets portent essentiellement sur la refonte et la sécurité du système d'information de l'Agence, la consolidation du dispositif de dématérialisation et l'amélioration de la qualité du service rendu aux citoyens.

Après discussion, le Conseil a validé le plan d'actions 2025, a arrêté le budget au titre de l'exercice 2025 et a adopté l'ensemble des résolutions proposées par l'Agence.

Avant de clôturer le Conseil, le Président a félicité l'ensemble des responsables et employés de l'ANCFCC au niveaux des services centraux et extérieurs pour les efforts déployés afin d'atteindre les résultats enregistrés.